

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 68

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

grette, ma chère Berthe.

— Le fait est qu'un *oui*, *Monsieur* pour un *oui*, *Madame* aurait un joli succès de fou rire, ajouta l'officier en riant.

Cette allusion cruelle à leur première rencontre, où Louise, trompée par ce nom de René et la douceur de sa voix, l'avait salué d'un *Bonjour ma cousine* ! eut raison de la muette résignation de la jeune fille.

Elle leva sur son cousin deux beaux yeux chargés de reproches et brillants de larmes difficilement contenues.

Il en fut touché et préparait une excuse, quand la cloche sonna...

Les deux cousins se levèrent.

— Mon frère, vous êtes un sot ! jeta vertement Melle de Sélian dans l'oreille du marin, en guise d'adieu...

II

Se peut-il que je sois à ce point déplaisante
Qu'à se laisser aimer par moi mille ne consente
Le visage est donc tout ! Ah ! pauvre laidron !
Que ne peux-tu porter ton âme sur ton front !

— Bravo ! Louise, tu dis cela avec une expression, un sentiment ! Je voudrais que ma tante l'entendit... C'est toi qui devrais avoir ce rôle...

— J'ai les défauts nécessaires...

— Et les qualités donc ? Du cœur ! De l'esprit !... donc tu ne le sers qu'avec moi malheureusement...

— Ton amitié l'aveugle !

— Non, et ce que je pense tout bas depuis longtemps, se trouve formulé nettement dans *Philiberte* : Les situations sont à peu près les mêmes, sauf que je ne suis pas ta sœur, mais ta cousine. Comme *Philiberte*, tout le monde te méprisait et finira par t'apprécier, je t'en réponds, même ta mère... et ton cousin !...

— Berthe !

— Ne rougis pas, c'est la règle :

Presque toujours une cousine
Adore son petit cousin...

(La fin au prochain numéro)

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 66 du *Pays du Dimanche* :

256. CHARADE.

Pot-âge (Potage).

257. RÉBUS GRAPHIQUE.

Vent	E	
C D	tout	O B I C

C D sous vent, E sur tout O B I C
Cédez souvent, et surtout obéissez.

258. ANAGRAMME.

Garde, grade.

259. MOT EN TRIANGLE.

O R L E A N S
R O U B L E
L U C R E
E B R E
A L E
N E
S

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM.
Un pédagogue à Fontenais ; Cécile Boucou au Noirmont ; Laurence Gaibrois et Julia Walzer à Bonfol.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM.
F. J. à Réclère ; Vi-Comte de Braglone à Boncourt ; Charles Dentz à Porrentruy ; Une devineuse qui ne dira pas son nom à Boncourt ; Une amie des pseudonymes à Bon-Cours ; Anémone joyeuse à Boncourt ; Bergeronnette à Boncourt ; A. Q. Poliez-Pittet (Vaud) ; M. F. rédactrice des lettres anonymes à Buix ; Appoline Froidevaux à Saingelégier ; Tante et nièces à Porrentruy ; En pensant à un billet à Porrentruy ; Henri Jolidon à Surmoron, St-Brais ; Chèvre-feuille, vieux souvenir à Boncourt ; La fille d'honneur du mariage du 1^{er} dimanche de Mai à Boncourt ; L'explorateur de Montbéliard prêt à faire une excursion de Morteau à Beurnevésin ; Les Ermites de la vallée de la Suze ; Sigisbé à Courrendlin ; 3 membres du club 1900 de *l'abstinence* à Delémont ; Gaby et Lucette à Porrentruy ; Apollonie, Lucerne ; L'amie de Pythagore à Porrentruy ; M. Lapaire à Fontenais ; Arthur Demaison, comptable à Einsiedeln.

264. CHARADÉ.

En tout pays plaît mon *premier*.
Et dans la France est mon *entier*.
En Egypte l'on voit mon *dernier*.

265. COQUILLES AMUSANTES.

Indiquer les coquilles qui se trouvent dans les phrases ci-après :

N° 1. — La crise fut très forte lorsque le matin arriva.

N° 2. — Il faut que la noix du rang parte très haut.

N° 3. — Après la butte, la maison.

N° 4. — La noire roule sur un rond de table.

N° 5. — A chaque cour suffit sa reine.

N° 6. — Selon ta course, gouverne ta douche.

N° 7. — Un petit lot peut friser les as.

N° 8. — Qui somme rôt, somme deux rois.

N° 9. — Hommage vend page.

266. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les définitions suivent :

X X X X X	1.	Roi de Naples.
X X X X X	2.	Coutume.
X X X X X	3.	Jeune peintre.
X X X X X	4.	Leste.
X X X X X	5.	Cap d'Algérie.

267. LOGOGRIPHE.

Je servais jadis de demeure
A plus d'une divinité.
Aujourd'hui dans son unité
Dieu daigne s'unir à moi pour me rendre meilleur.

A ces clartés je vois ses œuvres par milliers
Sans le secours du télescope.

Retranchez, non mon œil, mais un seul de mes pieds,

Aussitôt je deviens myope.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 2 mai 1899.

Publications officielles.

Primes pour juments et pouliches. Rappelons que les concours de juments et pouliches et les achats de remonte indigène âgées de 3 et de 4 ans auront lieu

A *Tramelan-dessus* le mardi 25 avril à 9 h.

Au *Noirmont* le mardi 26 avril à 9 heures.
A *Montfaucon* le jeudi 27
A *Porrentruy* le vendredi 28
A *Delémont* le samedi 29 à 8 h. du matin.

Les animaux doivent être présentés sur la place du concours exactement à l'heure prescrite.

Montant des primes : a pour les pouliches de 2 à 3 ans nées en 1897 fr. 60 ; b pour les juments de 3 à 5 années nées en 1894, 1895, 1896 fr. 220.

Il n'y aura pas cette année d'achats de chevaux d'artillerie âgés de cinq à six ans.

Mises au concours

Les travaux de reconstruction du pont sur la Scheulte à Courclapoux et de la correction de la route y aboutissant. Déposer les offres jusqu'au 28 chez M. l'ingénieur Gascard.

Les travaux de réfection de la route Alle-Miécourt II^e partie. Déposer offres comme ci-dessus.

La place d'agent de poursuites du 4^e cercle (communes de Bressaucourt et de Fontenais) et celle d'agent de poursuites du 8^e cercle (communes de Monteno, Montmelon Ocourt, Selente et St-Ursanne, s'inscrire jusqu'au 24 au greffe du tribunal.

Convocations d'assemblée.

Alle-Miécourt. — Le 30 à une h. pour passer les comptes et voter le budget.

Boécourt. Le 30 après l'office pour nommer les instituteurs, passer les comptes et voter le budget.

— *Assemblée bourgeoise* immédiatement après pour passer les comptes, élaborer les budgets, ratifier une convention etc...

Boécourt-Bassecourt. Assemblée paroissiale le 30 à 3 h. pour passer les comptes, élaborer le budget, voter des réparations etc...

Rebœvelier. Le 30 à 2 h. pour passer les comptes, arrêter le budget, adjuger la garde des troupeaux.

Vermes-Rebeuvelier-Elay. Le 30 après l'office pour passer les comptes.

Boncourt. Le 30 à 1 heure pour passer les comptes et voter le budget.

Courrendlin. Assemblée d'arrondissement d'état civil le 23 après l'office pour nommer le président et les membres du conseil.

Courtedoux. — Le 23 à midi pour passer les comptes de la caisse des écoles et des pauvres.

Damvant-Réclère. Assemblée paroissiale le 23 avril à 12 1/2 pour passer les comptes.

Dampierre-Ceuvre. Assemblée paroissiale pour passer les comptes, voter le budget, renouveler le conseil, s'occuper de l'état financier de la caisse.

Fregécourt. — Le 23 à 2 h. pour voter le budget et divers dégrèvements, décider la réparation de chemins.

Montignez. — Le 23 à 2 h. pour passer les comptes.

Montfaucon. — Le samedi 29 à 9 h. matin pour passer les comptes, s'occuper des encranes.

Rebœvelier. — Le 23 à 2 h. pour passer les comptes.

Roche-d'Or. — idem

Soulce. — Le 23 à 3 heures pour passer les comptes, fixer le nombre des bergers etc...

Cote de l'argent

du 19 avril 1899

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.